

**JURYKA**

**Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 Euros**

**Siège social : 34 Impasse Belle Pièce à BEARD GEOVREISSIAT (Ain)**

**R.C.S. DE BOURG EN BRESSE : 838 302 099**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 SEPTEMBRE  
2025**

**RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTION  
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de **Quatre-vingt-quinze mille neuf cent quatre-vingt-huit Euros et quatre-vingt-huit centimes (95 988,88 Euros)** de la manière suivante :

- « **Distribution de dividendes** », soit..... **15 000,00 Euros**
- **Le solde au compte « Autres Réserves »**, soit..... **80 988,88 Euros**

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 31 DECEMBRE 2025.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra sur le montant brut des dividendes, au titre des prélèvements sociaux, 17.20%, soit la somme de 2 580 Euros et 12.80% au titre du Prélèvement Forfitaire Unique (PFU) de l'impôt sur le revenu, soit la somme de 1 920 Euros.

Par dérogation à l'application du PFU, le contribuable sur option expresse et irrévocable peut opter à l'imposition des dividendes au barème progressif de l'impôt sur les revenus, exercée chaque année lors de dépôt de sa déclaration de revenus.

Cette option concerne l'ensemble des revenus soumis au PFU tel que plus-values sur titres.

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique rappelle que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice clos</u>	<u>Dividende payé</u>
<b>PV du 31/10/2020</b>	<b>10 000 Euros</b>
<b>31/03/2023</b>	<b>7 150 Euros</b>
<b>31/03/2024</b>	<b>15 000 Euros</b>

**Ricardo CARRO**  
**Président et Associé unique**



Désignation de l'entreprise <b>SAS JURYKA</b>		<b>34 impasse Belle Pièce</b>		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise		<b>01460 GEOVREISSIAT</b>						
SIRET		<b>8 3 8 3 0 2 0 9 9 0 0 0 1 8</b>		Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				
				Durée de l'exercice précédent * 12				
				Exercice N clos le <b>31032025</b>				
				Exercice N-1 clos le <b>31032024</b>				
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
				Net 4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	3 099	030	1 436	1 664	1 239	
	Immobilisations financières* (1)	040	825 530	042		825 530	850 530	
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>828 629</b>	048	<b>1 436</b>	<b>827 194</b>	<b>851 769</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		060		062				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070				
		072	3 062	074		3 062	26 176	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	28 798	086		28 798	29 868	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	<b>Total II</b>	096	<b>31 861</b>	098		<b>31 861</b>	<b>56 044</b>	
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>860 490</b>	112	<b>1 436</b>	<b>859 054</b>	<b>907 813</b>		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	110 000	110 000		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	11 000	11 000		
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132		132	148 491	147 664		
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	95 989	15 827		
	Subventions d'investissement	137		137				
	Provisions réglementées	140		140				
	<b>Total I</b>	142		142	<b>365 480</b>	<b>284 491</b>		
Provisions pour risques et charges	154		154					
<b>Total II</b>	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	342 952	420 260		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 209	1 199		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 500 )	172		172	6 077	6 111		
	Comptes courants d'associés	173		173	96 391	122 245		
	Autres dettes	175		175	46 946	73 507		
	Produits constatés d'avance	174		174				
<b>Total III</b>	176		176	<b>493 575</b>	<b>623 322</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>859 054</b>	<b>907 813</b>			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	262 163		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 084		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	2 861	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SAS JURYKA</b>		Exercice N clos le <b>31032025</b>		Exercice N-1 clos le <b>31032024</b>		Néant		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>										
				1		2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210						
	Production vendue	biens	dont export	215	214					
			et livraisons							
			intracommunautaires		217					
		services *			218	91 920		91 920		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224					
Subventions d'exploitation reçues				226						
Autres produits				230	11		4			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	91 931		91 924			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	13 835		11 093			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	407	244	1 014		(103)			
	Rémunérations du personnel *			250	55 323		51 152			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	30 026		29 036			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	659		235			
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262	9		27			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	100 865		91 441		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(8 934)		483			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	170 027		35 213			
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294	40 103		19 839			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	25 000		31		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348							
Impôts sur les bénéfices *			306							
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	95 989		15 827			
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	95 989	314				
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	25 000					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997						
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		989		138				
	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)		989							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991		992			342		
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345		344		993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		181				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		641		350	161 500	
	Dont divers*									
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies A)	643		645		647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies D)	648		649		990				
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies G)									
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				352		354	40 511			
Bénéfice col. 1										
Déficit col. 2				356						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * 17.423 dont imputés sur le résultat :						360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				370		372	40 511			
Bénéfice col. 1										
Déficit col. 2										

# ANNEXE

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **859 054 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 261 958 euros** et un total **charges de 165 969 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 95 989 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et Méthodes Comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	202	202	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 861	2 861	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>4 562</b>	<b>3 062</b>	<b>1 500</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		2 861		

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	342 952	80 789	262 163	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 209	1 209		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 194	4 194		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 500	1 500		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	383	383		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	96 391	96 391		
	Autres dettes	46 946	46 946		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>493 575</b>	<b>231 412</b>	<b>262 163</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		77 236			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		96 391			

# Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2025
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			

# Charges à payer

31/03/2025

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>1 678</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> INTERETS COURUS S/ EMPRUNT	322	<b>322</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> FOURNISSEURS FACT NN PARVENUES	1 209	<b>1 209</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> ETAT CHARGES A PAYER ETAT - TAXE APPRENTISSAGE	101 45	<b>146</b>